

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 2-2021 rév. 9**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

ATMO AUVERGNE RHONE ALPES

N° SIREN : 534194451

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

MATERIAUX DE REFERENCE / CHIMIE
REFERENCE MATERIALS / CHEMISTRY

réalisées par / *performed by :*

ATMO AUVERGNE-RHONE ALPES
3 ALL DES SORBIERS
69500 BRON

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **30/03/2021**Date de fin de validité / *expiry date* : **31/08/2023**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
Pole manager - Physics-Mechanical,

Stéphane RICHARD

Accréditation Non Valide

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-2021 Rév 8.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-2021 [Rév 8](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 2-2021 rév. 9

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

ATMO AUVERGNE-RHONE ALPES
3 ALL DES SORBIERS
69500 BRON

Dans son unité :

- **Laboratoire d'Etalonnage de niveau 2**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Accréditation Non Valide

MATERIAUX DE REFERENCE / CHIMIE / GAZ (Mélange de gaz)					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure (mol.mol ⁻¹)	Incertitude élargie	Principe de la méthode	Référence de la méthode **
Bouteille basse concentration Ou Système de dilution avec bouteille haute concentration	Concentration en CO Gaz de complément : air (N ₂ + O ₂)	$2,0.10^{-6} \leq C \leq 50,0.10^{-6}$	$1,2.10^{-2} \times C + 5,2.10^{-8}$	Comparaison à un étalon obtenu par dilution d'un mélange gazeux statique. L'analyse du monoxyde de carbone est réalisée par méthode infrarouge avec roue de corrélation.	NF X 43-056
Bouteille basse concentration Ou Système de dilution avec bouteille haute concentration	Concentration en NO Gaz de complément : - azote (N ₂) pour les bouteilles - air (N ₂ + O ₂) pour les dilutions	$50.10^{-9} \leq C \leq 240.10^{-9}$	$8,9.10^{-3} \times C + 1,2.10^{-9}$	Comparaison à un étalon obtenu par dilution d'un mélange gazeux statique. L'analyse des oxydes d'azote est réalisée par méthode chimiluminescence.	NF X 43-056
		$240.10^{-9} \leq C \leq 950.10^{-9}$	$1,2.10^{-2} \times C + 3,6.10^{-10}$		
Bouteille basse concentration Ou Système de dilution avec bouteille haute concentration	Concentration en NOx Gaz de complément : - azote (N ₂) pour les bouteilles - air (N ₂ + O ₂) pour les dilutions	$50.10^{-9} \leq C \leq 240.10^{-9}$	$8,9.10^{-3} \times C + 1,2.10^{-9}$	Comparaison à un étalon obtenu par dilution d'un mélange gazeux statique. L'analyse des oxydes d'azote est réalisée par méthode chimiluminescence.	NF X 43-056
		$240.10^{-9} \leq C \leq 950.10^{-9}$	$1,2.10^{-2} \times C + 3,6.10^{-10}$		
Bouteille basse concentration Ou Système de dilution avec bouteille haute concentration Ou Système à perméation	Concentration en SO ₂ Gaz de complément : air (N ₂ + O ₂)	$50.10^{-9} \leq C \leq 500.10^{-9}$	$1,6.10^{-2} \times C + 7,8.10^{-10}$	Comparaison à un étalon obtenu par dilution d'un mélange gazeux statique. L'analyse du dioxyde de soufre est réalisée par fluorescence ultra-violet.	NF X 43-056

MATERIAUX DE REFERENCE / CHIMIE / GAZ (Mélange de gaz)					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Etendue de mesure (mol.mol ⁻¹)	Incertitude élargie	Principe de la méthode	Référence de la méthode **
Générateur	Concentration en O ₃	$20.10^{-9} \leq C \leq 115.10^{-9}$	$1,8.10^{-2} \times C + 7,4.10^{-10}$	Comparaison à un étalon obtenu par génération d'ozone.	NF X 43-056
	Gaz de complément : air (N ₂ + O ₂)	$115.10^{-9} \leq C \leq 240.10^{-9}$	$2,2.10^{-2} \times C + 3,2.10^{-10}$	L'analyse de l'ozone est réalisée par méthode photométrie ultra violet.	

** **Portée flexible FLEX1** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **30/03/2021** Date de fin de validité : **31/08/2023**

La Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Aurélie MICHOT

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-2021 Rév. 8.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr